
Canada : Signature d'une nouvelle entente de partenariat entre le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Paradis, annonce le renouvellement de l'entente de partenariat entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec, Merinov. La nouvelle entente prévoit un appui financier de 12,5 millions de dollars échelonné sur une période de 3 ans.

« Cette entente profitera à toute l'industrie des pêches et de l'aquaculture. Nous avons la certitude que Merinov saura satisfaire les besoins prioritaires de l'industrie dans un contexte économique mondial où les occasions d'affaires pour le Québec sont en pleine croissance », a indiqué M. Pierre Paradis.

« Avec le soutien du Ministère, Merinov continuera de travailler à l'amélioration de la compétitivité et au développement durable de l'industrie. C'est tout le secteur des pêches et de l'aquaculture qui aura accès à l'expertise et au savoir-faire du centre pour innover et demeurer concurrentiel », a précisé le député des Îles-de-la-Madeleine et adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Germain Chevarie.

Depuis sa création, Merinov a notamment contribué à réduire les coûts d'exploitation d'un bon nombre d'entreprises, à faire adopter des pratiques de pêche durable, à diversifier la production aquacole, à moderniser les usines de transformation et à implanter des procédés et des produits novateurs.

« Je tiens à souligner l'excellent travail de collaboration qui a mené au renouvellement de cette entente. Par cette annonce majeure, le MAPAQ reconnaît que Merinov est un acteur très important du développement durable de l'industrie des pêches et de l'aquaculture et qu'il contribue à placer le Québec maritime à l'avant-garde dans la maîtrise et l'amélioration des technologies halieutiques, tant à l'échelle du Canada que sur le plan international. Merinov poursuivra sa mission et mettra son expertise et son dynamisme au service de l'industrie », a indiqué M. Gino Lebrasseur, président du conseil d'administration de Merinov.

« En poursuivant sa mission d'innovation, Merinov contribue grandement à l'atteinte des objectifs de la première stratégie maritime de notre histoire, et ce, en améliorant les perspectives d'avenir des régions côtières et en favorisant l'exploitation durable de tout le potentiel du Saint-Laurent », a conclu le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata et ministre délégué à l'implantation de la stratégie maritime, M. Jean D'Amour.

Rappelons que Merinov est un organisme sans but lucratif qui offre des services sur l'ensemble du territoire du Québec. Il a été créé en 2010 par le MAPAQ, le Cégep de la Gaspésie et des Îles et l'Université du Québec à Rimouski. Il regroupe 85 employés et gère 4 centres situés en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord. L'organisation effectue des activités de recherche-développement et de transfert technologique et fournit des services d'aide technique au profit de l'industrie québécoise des pêches et de l'aquaculture.

Source: <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/08/04/2015>